

CYCLE SPÉCIALISÉ

Discipline : **MUSIQUES TRADITIONNELLES**

PROGRAMME

- ENTREE 2024-2025 -

1. Épreuve de coordination et indépendance :

Un chant de l'aire culturelle étudiée en s'accompagnant soi-même de manière instrumentale (claves/ mains, instrument) - Durée 2 min

2. Exécution d'un programme varié d'au moins deux pièces du répertoire de l'aire culturelle étudiée - Durée 15 min

Ce programme doit être joué en ensemble selon la pratique ordinaire du style musical choisi.

3. Une improvisation libre – Durée 2 min